

NEWSLETTER Aqerhys

Votre partenaire RH, paie & formation

DEVENIR
TUTEUR

GESTIONNAIRE
DE PAIE

ACTUALITES
SOCIALES

Les formations du moment : préparez votre rentrée 2026 !



Nos nouvelles formations certifiées Qualiopi :

- **Devenir Tuteur**
- **Devenir Gestionnaire de Paie**
- **Et toutes les autres** : Les Bases de la Paie, Gestion Administrative du Personnel, Les Obligations Légales de l'employeur, Spécificités Convention Collective, Actualités Sociales...

L'été est le moment idéal pour prendre de l'avance sur vos projets professionnels.

Vous souhaitez développer de nouvelles compétences, renforcer votre expertise ou préparer une évolution de carrière ? C'est le bon moment pour vous inscrire à nos formations !



Anticipez la rentrée de septembre 2026 en réservant dès maintenant votre place sur les sessions à venir, ou profitez des formations programmées juste après la rentrée pour démarrer l'année avec de nouveaux objectifs.

LES SUJETS

LES FORMATIONS DU
MOMENT

NOTRE STAGIAIRE EN
JUN

REVALORISATION DU
SMIC

EMBAUCHER UN
MINEUR

- ✓ Formations adaptées aux besoins du marché
- ✓ Accompagnement par des formateurs expérimentés
- ✓ Développement de compétences immédiatement mobilisables

Investissez dans votre avenir : formez-vous avant ou juste après la rentrée 2026 !

Contactez-nous pour découvrir le programme complet et trouver la formation qui correspond à vos besoins.

☎ **Appelez-nous au 04 22 91 06 44**

🕒 **Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h**



Notre stagiaire sur le mois de Juin

Nous sommes ravies d'avoir accueilli **Emilie Gay** pour un stage d'un mois et demi au sein de notre équipe. Actuellement en préparation du Titre Professionnel Gestionnaire de Paie, qu'elle suit à distance sur une durée d'un an, Emilie a enrichi son parcours déjà riche et diversifié, dans notre cabinet Agerhys. ✨

Nous lui souhaitons beaucoup de réussite dans la poursuite de son projet professionnel et la remercions pour son implication au sein du cabinet ! 🚀

Revalorisation du SMIC

Depuis le 1er juin 2026, le SMIC a augmenté de 2,41 % suite au mécanisme légal de revalorisation automatique lié à l'inflation.

Les nouveaux montants :

- 12,31 € brut / heure
- 1 867,02 € brut / mois (base 35h)
- Environ 1 477,93 € net / mois

Cette évolution impacte directement :

- ✓ les bulletins de paie
- ✓ les grilles salariales
- ✓ les contrats en alternance et apprentissage
- ✓ certaines cotisations et exonérations sociales.



Embaucher un mineur

Vous souhaitez recruter des jeunes travailleurs pour la saison estivale ? C'est possible, mais encadré par des règles strictes ! ⚖️

👉 En France, un jeune peut travailler dès 16 ans (et dans certains cas dès 14 ans pendant les vacances scolaires).

- ✅ **Les principales obligations pour l'employeur :**
- Obtenir une autorisation parentale écrite
 - Respecter les limites de temps de travail/ repos
 - Interdire les travaux dangereux ou pénibles
 - Vérifier les conditions spécifiques selon l'âge du mineur
 - Effectuer les démarches classiques d'embauche (contrat, DPAE, visite médicale...)

Bien préparer l'embauche d'un mineur permet de sécuriser la relation de travail et d'offrir une première expérience professionnelle dans les meilleures conditions.

